

Les prisons québécoises - De la drogue sous toutes les coutures



Nouvelles générales - Justice

Écrit par [Daniel Renaud](#)

Jeudi, 31 mars 2011 00:00

Mise à jour le Jeudi, 31 mars 2011 01:52

Outils pour faire entrer de la drogue, moyens d'intimidation, objets de taxage : les vêtements personnels des détenus sont une préoccupation constante pour les autorités des 18 prisons du Québec, qui doivent assurer une vigilance de tous les instants.

La situation est pire durant les 15 premiers jours de chaque saison, seul moment, en principe du moins, où les détenus peuvent recevoir des vêtements en prison. Les gardiens sont alors ensevelis sous des piles de vêtements, dont l'examen minutieux requiert la plus grande partie de leur quart de travail.

« L'hiver, c'est l'enfer », nous confie un gardien, sous le couvert de l'anonymat. « Il faut tâter chaque couture, doublure ou rembourrage. Lorsqu'on sent quelque chose, on ouvre », dit-il.

« On développe un sixième sens. On finit par reconnaître à l'œil les vêtements suspects. On se rend compte aussi que des parfums ont été ajoutés à certains vêtements pour camoufler l'odeur de la drogue », poursuit le gardien d'expérience.



Un canif dissimulé dans une boucle de ceinture. Photos Rue Frontenac



Des semelles creuses.



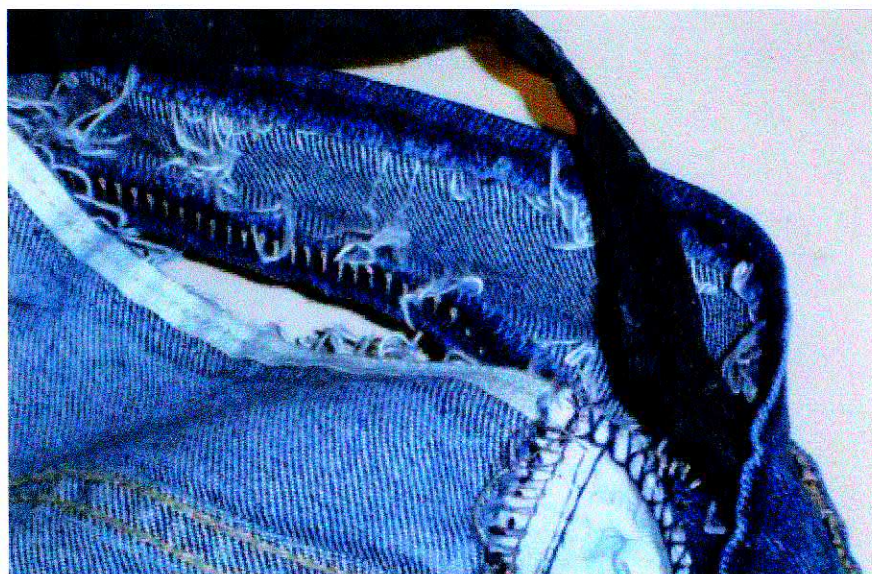
Du tabac emballé dans une doublure de manteau.

La drogue dissimulée, c'est le grand ennemi des gardiens, qui font face à des trafiquants de plus en plus ingénieux.

« Avant, n'importe qui pouvait apporter n'importe quoi en prison. Les trafiquants envoyaient des défectifs pour éviter qu'ils aient trop de problèmes avec la justice s'ils se faisaient prendre. Mais aujourd'hui, seules les personnes qui sont sur une liste peuvent apporter des vêtements. Ils doivent être de la famille proche », explique le gardien.

« Chaque fois qu'une personne apporte des vêtements à un détenu, elle signe un formulaire qui lui explique qu'elle s'expose à des poursuites si des produits illégaux y sont découverts. Pour contourner cette mesure, la drogue est de plus en plus souvent envoyée par courrier, selon ce qu'on a pu constater », renchérit une gardienne, aussi sous le couvert de l'anonymat. Vraisemblablement, l'appât du gain rend les trafiquants très patients. De plus en plus souvent, en effet, les gardiens découvrent par exemple que ce qu'ils croyaient être le rembourrage d'un manteau est en réalité composé d'infimes petites quantités de drogue emballées séparément.

Cette façon de faire rendrait plus difficile l'utilisation de machines à rayons X conçues pour déceler la drogue et que l'on retrouve dans plusieurs des 18 prisons du Québec, nous a confié un agent de la paix en services correctionnels.



Une doublure de jeans contenant de la drogue. Photos Rue Frontenac



Les trafiquants vont même jusqu'à refaire les boîtes et emballages de vêtements livrés aux détenus. Cela s'est produit au moins une fois, alors que de la drogue avait été dissimulée dans les semelles d'espadrilles flambant neuves.

Selon nos sources, le cannabis serait la drogue la plus souvent trouvée dans les prisons. « À Sorel, ça sent le pot à longueur de journée », nous a-t-on dit. Les drogues dures, comme la cocaïne, sont plus rares. On trouve cependant de plus en plus de speed.

Dans l'ordre, le Centre de détention de Montréal (Bordeaux), le Centre de prévention de Rivière-des-Prairies, qui a fait l'objet d'un reportage dernièrement dans Rue Frontenac, et la prison de Saint-Jérôme seraient, dans l'ordre, les établissements où l'on découvre le plus de drogue.

À deux reprises, des enquêtes ont été menées à Bordeaux (où se trouvent les Hells Angels et plusieurs membres du crime organisé italien et de gangs de rue), où des détenus avaient mis au point un ingénieux système selon lequel la drogue était dissimulée et transportée dans les paniers de vêtements revenant d'une buanderie extérieure à la prison. Les enquêtes n'auraient cependant pas permis d'identifier les coupables.

Les notes internes sont par ailleurs monnaie courante dans les prisons, où les responsables appellent les gardiens à bien vérifier les boucles de ceinture, qui peuvent contenir un couteau, et certaines sandales dont le talon possède un compartiment secret assez grand « pour cacher une lame, des drogues ou d'autres petits articles », peut-on lire dans l'une de ces notes.

De plus en plus, ce n'est pas seulement de la drogue que les gardiens trouvent, mais aussi du tabac, caché notamment dans l'encolure d'un manteau. Ce produit est très prisé en prison, où les détenus sont également soumis à la loi interdisant de fumer dans les lieux publics.

Barreaux et couleurs

Les babillards des prisons sont également tapissés de communiqués sur lesquels apparaissent des photos de t-shirts aux couleurs de gangs de rue ou de groupes de motards qui sont bannis dans les établissements.

Mais parfois, les allusions aux groupes criminels sont si subtiles qu'il est difficile pour les gardiens de les repérer. Ainsi, à la prison de Trois-Rivières, un t-shirt affichant un logo portant la mention « 3-R » semblait, à première vue, tout à fait inoffensif. Mais en l'examinant de plus près, on pouvait y lire les mots « Support Red Machine », un slogan d'appui aux Hells Angels. Dans certaines prisons, des chandails portant des messages d'appui demandant la libération d'un détenu, membre d'un gang de rue, ont déjà été saisis.

Les gardiens ne comptent plus les fois où des t-shirts de couleur rouge, symbole d'appui aux gangs de rue de cette allégeance, ou arborant les fameux mots « Support 81 », pour les huitième et première lettres de l'alphabet (H et A, pour Hells Angels) ont été saisis. Certains des vêtements trouvés comportent également des messages haineux envers les groupes ennemis.

À l'intérieur des murs, les détenus vont même jusqu'à former de nouveaux gangs et à afficher fièrement leurs nouvelles couleurs. Ainsi, à la prison de Saint-Jérôme, des chandails faits maison portant l'inscription « North Bastards » écrite à la main et la mention « 1 % », en guise d'appui aux motards criminels et aux Hells, ont été saisis. En prison, les membres des North Bastards auraient battu deux membres du GDR, un gang de rue d'allégeance rouge.

Taxage

Le taxage est un autre problème causé par la présence des vêtements personnels dans les murs des prisons.

« Certains arrivent avec des vêtements marqués qui sont très recherchés en prison. Ils se font alors taxer par les plus forts ou les membres de groupes criminels. Ainsi, ils peuvent se retrouver à ne plus avoir de vêtements », explique Stéphane Lemaire, président du Syndicat des agents de la paix en services correctionnels du Québec.

« Les vêtements peuvent également servir à payer, volontairement ou non, de la drogue ou des services, sexuels ou autres. C'est une marchandise que l'on peut troquer en dedans », conclut-il.

Les vêtements personnels sont notamment utilisés pour payer des cigarettes, nous a confié un gardien.

À lire aussi:

[Les prisons québécoises - L'idée d'un uniforme refait surface](#)

[Les prisons québécoises - Hausse vertigineuse de la quantité de drogue saisie](#)

[Tweet](#)